



N° 189 Audit de conformité relatif au financement cantonal direct des projets d'aide au développement

rapport publié le 18.06.2024

No 189 Financement cantonal direct des projets d'aide au développement			
Recommandations proposées	6	Ouvert	4
		Fermé	2
		Refusé	-

Les six recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2024, deux recommandations ont été mises en œuvre et fermées durant la période sous revue.

Les mesures prises portent sur :

- La formalisation de l'étape préalable de sélection des dossiers de demande de financement (recommandation 1) : l'audit a élaboré une grille de critères qui intègre désormais en amont de la procédure d'analyse la phase « *entrée en matière* » qui correspond à l'évaluation de l'éligibilité qui était informelle au moment de l'audit ;
- La procédure d'identification et de prévention des conflits d'intérêts (recommandation 2) : la Direction des affaires internationales a élaboré un cadre de référence sur les liens et conflits d'intérêts qui définit les situations dans lesquelles un conflit d'intérêt est susceptible d'exister et précise les obligations d'information de la part des collaborateurs-trices et la procédure de récusation. Le Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF) a publié en décembre 2024 une directive qui rappelle et précise les principes généraux de la définition d'un conflit et des liens d'intérêt.

La recommandation 3 qui concerne l'uniformisation des pratiques des collaborateurs-trices et des commissaires lors de la sélection des dossiers de financement était échue au 31 décembre 2024. Elle a fait l'objet d'un report d'échéance au 30 juin 2025. Ce délai supplémentaire permettra à l'audit d'élaborer et de tester le guide d'utilisation qui accompagne la grille de lecture des dossiers.

Les autres recommandations en statut « Ouvert », dont la mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2024 n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 189 Financement cantonal direct des projets d'aide au développement					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
189-R1	Formaliser l'étape préalable de sélection	Moyenne	Service de la solidarité internationale	31.12.2024	Fermé
189-R2	Compléter la procédure d'identification et de prévention des conflits d'intérêts	Moyenne	Direction des affaires internationales	31.10.2024	Fermé
189-R3	Uniformiser les pratiques des chargés de projet en matière d'instruction des dossiers et des rapporteurs au sein de la commission consultative	Moyenne	Service de la solidarité internationale	31.12.2024 report 30.06.2025	Ouvert
189-R4	Clarifier la pratique de contractualisation	Elevée	Service de la solidarité internationale	30.06.2025	Ouvert
189-R5	Valoriser les informations des rapports de mission et les évaluations externes	Moyenne	Service de la solidarité internationale	30.06.2025	Ouvert
189-R6	Adopter un nouveau logiciel métier	Très élevée	Direction des affaires internationales	31.03.2025	Ouvert